***CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES***

**Mise en concurrence selon la procédure adaptée (article 28 du code des marchés publics)**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Identification du pouvoir adjudicateur :** | | | |
|  | Collège Eugène Varlin  Représenté par : Sylvie CARON, principale  Adresse : 7 rue Eugène Varlin  76610 LE HAVRE  Tél. : 02 35 47 28.32 | | |
| **Objet du marché :** | | | |
| Transports/services : séjour en Italie, 6 jours pendant les deux premières semaines de mars 2020, dates à préciser ultérieurement | | | |
|  | En aucun cas, les clauses du présent cahier ne peuvent être modifiées par le candidat.  Le présent cahier comporte trois pages numérotées de 1 à 3. | | |
|  | | Lu et accepté par le candidat  pour être joint à l’acte d’engagement  A , le | |
|  | | | Signature et cachet  Parapher en bas de chaque page |

Dans le cadre de ce marché, les prestations doivent comprendre :

· Le transport, au départ et à l’arrivée du **collège Eugène Varlin,**

**7 rue Eugène Varlin – 76610 Le Havre**. Les chauffeurs doivent être habitués à la conduite dans le pays, prendre connaissance du dossier contenant les documents nécessaires au bon déroulement du programme, être autonomes et formés à la lecture de cartes routières ou à l’utilisation d’un GPS. Les noms des compagnies de transport devront être obligatoirement précisés.

· Le transport sur place

· Les frais de péage, de stationnement ainsi que la prise en charge du chauffeur par l’organisme.

· La prise en charge de l’hébergement et de la pension complète.

· La prise en charge des visites spécifiées dans ce CCTP.

· Dans l’éventualité où le programme serait modifié (en cas par exemple de fermeture d’un Musée, panne d’un bateau..), le transport devra être assuré par le prestataire de service y compris en cas d’immobilisation du car. Dans cette éventualité, le prestataire prendra à sa charge les déplacements en commun.

· L’établissement ne procédera en aucun cas à la mise en place d’une régie pour un professeur. Par conséquent, toutes les visites devront être réglées par le prestataire soit directement soit par le biais d’un correspondant local.

· Le prestataire indiquera les formalités administratives et sanitaires à remplir pour les participants au voyage.

· L’organisme doit fournir à l’établissement un numéro d’astreinte, joignable pendant la durée du séjour.

Les prestations de l’organisme retenu comprennent par ailleurs :

· L’assurance responsabilité civile professionnelle.

· Une assurance annulation individuelle et collective pour cas de force majeure, sur présentation d’un certificat médical attestant de l’impossibilité d’un élève ou d’un accompagnateur à participer au voyage, sera proposée **en option**

· Les conditions et le montant de l’assurance devront être indiqués explicitement dans l’offre.

|  |
| --- |
| **Séjour en Italie, 6 jours pendant les deux premières semaines de mars 2020, dates à préciser ultérieurement.** |

**Départ :** J1 au matin du collège Eugène Varlin Le Havre

**Retour** : J6 retour au collège Eugène Varlin Le Havre

**Hébergement :**  hôtel avec petit déjeuner

**Classes concernées :** classes de collège, niveau 3ème

**Programme détaillé :**

|  |
| --- |
| **Départ de nuit** |
| **▪ J1**: Départ du Havre en direction de Rome, dîner fourni par les familles. |
| **▪ J2 :** petit déjeuner fourni par les familles, Rome Antique, visites libres, repas du midi fourni par les familles, dîner et hôtel dans le région de Fiuggi |
| **▪ J3**: Petit déjeuner à l’hôtel, visite guidée du Vésuve, repas du midi en panier repas, visite de Naples, musée archéologique compris puis visite libre de la ville. Dîner et nuit région de Naples. |
| **▪ J4**: Petit déjeuner à l’hôtel, une visite au choix Herculanum et/ou Paestum et/ou Cumes et/ou Oplontis, déjeuner sous forme de panier repas, visite de Pompéi dîner et nuit à l’hôtel dans la région de Fiuggi. |
| **▪ J5**: petit déjeuner à l’hôtel, Rome papale et baroque, visite libre, repas du midi sous forme de panier repas.  Dîner au restaurant et départ en direction du Havre |
| **▪ J6 :** petit déjeuner fourni par les familles, retour au Havre dans la journée. |

:

**Nombre de participants :** 56 élèves et 5 accompagnateurs, **une option avec 52 élèves et 5 accompagnateurs sera proposée.**

**La prestation doit comprendre :**

· Le transport en car.

· L’hébergement en hôtel niveau 2/3 étoiles.

· Les repas du déjeuner J2 au dîner J5.

Les assurances devront être proposées:

· L’assurance annulation individuelle

· L’assurance collective : rapatriement/annulation/assistance/vol ou perte de

bagages/hausse du carburant.